

JOURNAL OFFICIEL
DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Associations et fondations d'entreprise

DIRECTION DE L'INFORMATION
LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15



www.journal-officiel.gouv.fr

Associations

Fondations d'entreprise

**Associations syndicales
de propriétaires**

Fonds de dotation

Fondations partenariales

Annonce n° 1249
79 - Deux-Sèvres
ASSOCIATIONS
Créations

Déclaration à la préfecture des Deux-Sèvres

CONFÉRENCE NATIONALE DES URPS PÉDICURES-PODOLOGUES.

Objet : promouvoir la circulation de l'information entre ces URPS pédicures-podologues notamment sur les priorités et contrats proposés régionalement par les ARS ; de maintenir la permanence du dialogue entre les URPS de faciliter la coordination et la mutualisation des travaux des URPS pédicures-podologues ; de contribuer à l'amélioration du système de santé et à la promotion de la qualité des soins, notamment afin d'étudier et de mettre en œuvre tous moyens visant à défendre le statut, l'indépendance et les intérêts des URPS pédicures-podologues ; de désigner les représentants URPS pédicures-podologues dans les différentes instances nationales qui les concernent selon les modalités prévues dans le règlement intérieur ; de promouvoir nationalement la participation des URPS pédicures-podologues au niveau des instances régionales qui les concernent

Siège social : 71-73, rue de Goise, 79000 Niort.

Date de la déclaration : 21 juin 2018.